

Inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en Pays du Centre Ouest Bretagne (COB)

| Synthèse



Se rendre à un pardon, danser au fest-noz, ou encore chanter des airs traditionnels : sans forcément en avoir conscience, les habitants du Pays COB participent aujourd'hui à la vivacité du patrimoine culturel immatériel (PCI) de leur territoire. Afin d'interroger la manière dont ce patrimoine est vécu, transmis ou rejeté par les habitants du territoire, Bretagne Culture Diversité a réalisé, de 2015 à 2020, un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en Centre Ouest Bretagne.

| LE PCI PETRA EO ?*

**qu'est-ce que c'est ?*

En 2003, l'Unesco adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). L'article 2 de la convention définit le PCI comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

La France ratifie la Convention pour la sauvegarde du PCI en 2006 et intègre cette nouvelle catégorie patrimoniale dans le Code du patrimoine à l'occasion de l'adoption en 2016 de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (Loi LCAP).

Qu'est-ce qui fait PCI pour les habitants du Centre Ouest Bretagne ?

Dans une perspective participative, les habitants du territoire ont été invités à répondre à cette question lors de réunions publiques. Une liste de plus d'une trentaine d'éléments a ainsi pu être établie parmi lesquels les cinq éléments suivants ont été retenus pour la réalisation d'enquêtes approfondies :

- les pardons,
- le chant traditionnel,
- les festoù-noz et festoù-deiz,
- les jeux traditionnels,
- l'attachement à la langue bretonne.

| Les constats



- Le territoire du Centre Ouest Bretagne se différencie des territoires voisins par ses singularités. De toute évidence, ce n'est pas, pour autant, un territoire homogène.
- Il s'y organise un tissu associatif dynamique mais fragile alors que la majorité des événements liés au PCI relève du bénévolat.
- Il bénéficie d'un héritage culturel et linguistique très riche. Toutefois, des rapports très divers à ces héritages existent dont la majorité s'étiolent dans le temps.
- Enfin, cet héritage culturel identifié dans le projet culturel de territoire et dans la destination touristique Kalon Breizh ne se trouve pas réellement pris en compte dans les politiques culturelles mises en œuvre jusqu'ici.

Mais ce qu'il faut souligner c'est que, quelle que soit la diversité des positionnements, la question de l'héritage culturel ne laisse personne indifférent. Beaucoup, de l' élu à l'acteur associatif, des «enfants du pays» aux nouveaux arrivants, se disent et se sentent concernés par cet héritage.



| Les enjeux

- Il convient d'apporter une ou des réponses au souhait exprimé par l'ensemble des élus à savoir qu'« il ne faut pas que ça se perde » et partagé, de manières diverses, par la quasi-totalité de la population.
- Cet héritage, longtemps disqualifié, peut prendre sa place dans le projet social et culturel du territoire. Il ne s'agit pas uniquement de le valoriser mais de le réinscrire pleinement comme héritage afin que se construisent des territoires, que s'élabore une continuité et que se vive une mixité.
- Il devient ainsi nécessaire d'élaborer un récit propre à chaque territoire (du hameau au pays) qui tout à la fois réconcilie avec le passé, s'appuie sur la culture et les connaissances de chacun et sert de ferment pour imaginer le lendemain.

Les principales préconisations



Mettre en place une politique culturelle et sociale dédiée au PCI

Facteur de cohésion sociale, une prise en charge politique du PCI peut ainsi participer à tisser du lien social entre les générations, les territoires et les différents groupes sociaux. Elle doit également participer à accueillir les nouveaux arrivants, véritable enjeu démographique et social pour les années à venir.



Créer un outil dédié au PCI

La création d'un « pôle ressources » pourrait répondre aux attentes exprimées par les acteurs de terrain. Cet espace dédié mettrait à disposition des compétences humaines et des ressources techniques et documentaires spécialisées en faveur du PCI et des éléments qui le composent.



Mettre en réseau les acteurs du PCI

Dans le prolongement du constat établi dans le cadre du projet culturel de territoire de 2014, précisant que la richesse culturelle du territoire reposait sur « des structures atomisées », élément révélateur d'un grand dynamisme mais aussi, d'un manque de structuration du secteur », il conviendrait de mettre en réseau les différents acteurs du PCI présents sur le territoire.



Développer une offre afin de sensibiliser au PCI et à l'enjeu de sa sauvegarde

Il convient de sensibiliser les différents acteurs à la notion même de PCI et aux enjeux de sa sauvegarde. Notamment les élus locaux et les collectivités locales, considérés par les acteurs du PCI comme des acteurs clés pour la promotion et la sauvegarde du PCI.



Mettre en place un dispositif d'éducation au PCI à destination des jeunes

La transmission est l'un des principaux enjeux en matière de sauvegarde du PCI. Pour que la transmission du PCI s'opère, une réappropriation par les nouvelles générations est nécessaire. Les établissements scolaires apparaissent ainsi comme un espace privilégié pour sensibiliser les jeunes au PCI en s'inscrivant notamment dans des dispositifs éducatifs existants (éducation artistique et culturelle, etc.).



L'inventaire en chiffres

3 Phases

- Phase 1 : Identification (décembre 2015 - juin 2017)
- Phase 2 : Diagnostic (juillet 2017 - décembre 2018)
- Phase 3 : Préconisations (janvier 2019 - juin 2020)

3 Réunions publiques avec restitution

- 17 juin 2017 à Carhaix
- 08 mars 2019 à Rostrenen
- 30 juin 2021 à Carhaix

Les moyens humains

- 1 comité de pilotage composé de 10 personnes
- 2 coordinateurs et 5 personnes, tous en charge de la réalisation des enquêtes et entretiens

Les actions de valorisation

- 1 concours reconduit sur 3 éditions
- 1 rallye du patrimoine culturel immatériel
- 1 exposition photographique itinérante

Le corpus de données

6 réunions publiques

5 séances de deux heures avec des lycéens dans le cadre d'ateliers ethno'

86 entretiens avec des praticienne-s d'un élément relevant du PCI

45 entretiens avec des acteurs associatifs

8 entretiens avec des acteurs du tourisme

77 entretiens avec les maires des communes du territoire

56 questionnaires remplis en ligne

32 entretiens avec des habitants

Des observations de terrain, participatives ou non.

Le rapport complet est à consulter ici : www.bcd.bzh/pci/fr/rapport-final.pdf



Toutes les photos sont tirées de l'exposition *Diskouez din*, empruntable auprès de BCD - saubry@bcd.bzh.
Photos : Éric Legret © BCD.

Les partenaires et financeurs du projet :

